

MIEUX RÉPONDRE AU MARCHÉ DU MAINTIEN À DOMICILE

Durée

Nombre de participants

Public(s) concerné(s)

- Artisan
- Dirigeant d'entreprise
- Personnel technique
- Professionnel du bâtiment

Prérequis

- Connaissance du cadre bâti

Outils pédagogiques

- Diaporama
- Textes législatifs
- Clé USB comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Méthode pédagogique

- Exercices d'application (étude de cas)
- Alternance d'apports théoriques (diaporama - textes législatifs) et mises en situation

Modalités et indicateurs d'évaluation:

- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- Jeux de questions / réponses tout au long de la formation
- Le stagiaire remplit le dernier jour de la formation un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation
- Le stagiaire remplit 4 mois après la fin de la formation un

OBJECTIF GÉNÉRAL

Etre capable de proposer des travaux d'adaptation de logement pour les personnes âgées

COMPÉTENCES VISÉES

Etre capable :

- De caractériser les marchés de l'adaptation du logement pour les PA : enjeux, chiffres, terminologie
- D'identifier la problématique du vieillissement de la population et des personnes en situation de handicap
- D'appliquer la réglementation accessibilité
- D'analyser les demandes et besoins des différents interlocuteurs : occupant, prescripteur, financeur...
- De décrire une approche globale de travaux d'accessibilité et de proposer des offres de travaux en lots isolés, bouquets de travaux ou offre globale. Ces offres doivent prendre en considération :
 - Les besoins des utilisateurs du logement
 - Des nouvelles solutions techniques, nouveaux matériaux
 - La spécificité d'un chantier parfois réalisé en site occupé
 - Le mode de financement de ce marché
 - La réglementation accessibilité en vigueur
- Retranscrire un diagnostic d'ergothérapeute
- De chiffrer les travaux et construire une argumentation commerciale

PROGRAMME

Premier jour

Matin (9h00-12h30)

Accueil des stagiaires
Tour de table : présentation des participants
Présentation du contenu des journées

Le contexte social

- Données contextuelle sur les enjeux du vieillissement
- Politique générale du maintien à domicile
- Autres modes de résidences

Le contexte réglementaire

- La loi du 11 février 2005
- Accessibilité des logements
- Arrêté du 24 décembre 2015
- Accessibilité des services (Etablissement recevant du public)
- Les Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée)

questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation qu'il aura reçu sur son email de contact

Accessibilité:

Les locaux du CEP CICAT sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter pour une étude des besoins.

Formateur(s)

Mhand HALASSA
Ingénieur accessibilité

André AUGST
Ingénieur accessibilité

Tarifs

Tarif individuel :
360€

Tarif intra-entreprise
(jusqu'à 10
personnes) :
3000€

Infos et inscriptions

Joséphine LEININGER
j.leininger@cep-
cicat.com

N° agrément

42670184167

Organisme de
formation agréé



- Arrêté du 8 décembre 2014
- La loi ASV 28 décembre 2015

Après-midi (14h00-17h30)

La compréhension des besoins :

Les différentes déficiences des personnes âgées :

- La déficience motrice
- La déficience cognitive
- La déficience auditive
- La déficience visuelle

Mises en situation

- Simulation déficience visuelle
- Essais en fauteuil roulant manuel
- Présentation d'une simulation de transfert

Deuxième jour

Matin (9h00 à 12h30)

Les caractéristiques du marché de l'adaptation de l'habitat des personnes âgées

- Les principaux acteurs
- Les principaux donneurs d'ordre

Approche en fonction des différents types de besoins et des ressources

- Adaptation
- Sécurisation et confort
- Sensibilisation
- Les aides financières mobilisables (Collectivités, ANAH, crédit d'impôts...)
- Constitution et remise d'un devis
- Gestion du chantier et des aspects psycho-sociaux

Les équipements spécialisés dans l'autonomie

- Projection de vidéo

Approche par typologie d'espace :

- Les accès, les abords
- Cheminement extérieur
- Eclairage, contrôle d'accès
- Circulations horizontales
- Circulations verticales
- Les unités de vie
- Le sanitaire
- Les équipements (parois de douche, barres d'appui, siège de douche...)
- Approche sur la domotique : une aide au maintien à domicile

Après-midi (14h00 à 17h30)

Les normes techniques spécifiques

- Retranscription d'un diagnostic d'ergothérapeute
- Des exemples avant/après
- Etude de cas (besoin / travaux)

Recueil des impressions des participants

QCM

Evaluation de fin de formation